

ITSGOW - Conditions particulières – Création de site internet

Article 1 - Généralités

Les Conditions Particulières s'appliquent sans restriction ni réserve au service de Création de site Web par ITSGOW MONTALBETTI (ci-après désignée "ITSGOW") et ce, à toute personne physique ou morale (ci-après désignée "client").

Elles prévaudront sur les Conditions Générales d'Utilisation (ci-après désignées "CGU") si une contradiction devait apparaître entre ces documents.

Seule la version française de ce document fait foi.

Article 2 - Conception et réalisation d'un site Web

Le client a confié à ITSGOW, en exclusivité et dans les termes et conditions du présent contrat, la mission de concevoir et de réaliser un site web accessible sur Internet ou Intranet, ou les deux.

ITSGOW se chargera de la création et de la réalisation du site. Ses responsabilités comprennent notamment :

- Nom de domaine : si le client ne possède pas de nom de domaine, ITSGOW se chargera de proposer des noms de domaine libre en rapport avec son activité ou du nom de son entreprise. Le client aura le choix parmi cette liste. Si le client possède déjà un nom de domaine, ITSGOW se chargera de transférer ce nom de domaine sur son infrastructure afin d'en faciliter la gestion. Dans tous les cas, le nom de domaine est enregistré au nom du client qui pourra en disposer comme il le souhaite tant qu'il paie l'abonnement comprenant la redevance du nom de domaine. Le client s'engage à respecter les règles relatives à l'utilisation de son nom de domaine édictées par le Registrar.
- Contenu (TEXTE): Le client fournira le texte qu'il souhaite faire figurer sur son site ou bien demander à ITSGOW de créer le texte, ce choix est facturé au tarif affiché sur le site internet

ITSGOW - Conditions particulières – Création de site internet

d'ITSGOW.

- Contenu (PHOTO) : Le client fournira des photos de bonnes qualités et de résolution suffisante pour illustrer le site. Si le nombre de photos est insuffisant pour réaliser le site, ITSGOW peut être amené à acheter des photos sur des sites de vente de photos pour illustrer le site, mais ces photos ne seront pas facturées au client.
- Logo : Le client fournira à ITSGOW son logo détouré et dans un format adapté afin de l'intégrer dans le site web. Si le client ne possède pas de logo, il peut le faire réaliser par un prestataire tiers ou par ITSGOW au tarif affiché sur le site internet d'ITSGOW.
- Site web : ITSGOW réalisera le site web du client et l'hébergera. Le site sera « Responsive » afin de s'adapter sur les écrans d'ordinateur, les écrans de smartphone et de tablettes tactiles. Le site est réalisé avec les outils d'ITSGOW. Le site est conçu avec les dernières technologies disponibles et notamment HTML5 et CSS3 qui ne sont compatibles qu'avec les navigateurs récents. Ceci signifie que le site web risque de ne pas s'afficher correctement sur des anciens navigateurs qui ne supportent pas les nouvelles technologies. En cas de demande spécifique de la part du client, le site peut être réalisé dans une ancienne technologie, permettant d'être visualisé depuis un ancien navigateur (certaines entreprises n'ont pas encore eu l'opportunité de mettre à jour leur système informatique, cette option est alors intéressante pour eux).
- Référencement : ITSGOW s'engage à concevoir un site qui soit techniquement accepté par les moteurs de recherche les plus populaires. ITSGOW assure l'indexation du site par les moteurs de recherche, cependant il ne peut assurer la position du site dans le classement, ceci se fait de manière naturelle avec le temps et les visites de votre site. De plus, le client déclare savoir que les moteurs de recherche évoluent constamment et que les résultats peuvent varier dans le temps même si aucune modification n'est apportée au site. ITSGOW conseille au client d'utiliser également d'autres moyens pour

ITSGOW - Conditions particulières – Création de site internet

attirer des visiteurs sur son site. Néanmoins, un service d'optimisation du référencement peut être commandé sur le site internet d'ITSGOW afin qu'ITSGOW s'occupe intégralement du référencement à long terme de votre site.

Hébergement : Le site du client doit être hébergé sur un serveur supportant la technologie utilisée. ITSGOW proposera au client l'hébergement sous forme d'un abonnement annuel. L'abonnement comprend l'hébergement du site web, la gestion du nom de domaine, un panneau de gestion permettant de faire les mises à jour du site, des comptes email, d'installer des applications, et bien d'autres fonctionnalités supplémentaires. Les serveurs d'hébergement sont situés en Suisse, ou en France, ou au Canada. Ils sont sécurisés, surveillés (monitorés), et sauvegardés quotidiennement. L'abonnement pour l'hébergement est facturé en option dans le prix de la création du site.

Le client veillera à fournir tous les éléments et informations nécessaires ou utiles à la création du site dans les meilleurs délais à compter de la date du contrat. Il collaborera avec ITSGOW en vue d'assurer la bonne exécution du contrat, notamment en y allouant les moyens et le personnel nécessaire, en désignant un chef de projet et en répondant promptement aux interrogations d'ITSGOW. A défaut pour ITSGOW de recevoir les documents et informations du client dans les délais et formats prévus, il se réserve le droit d'informer le client que les délais et échéances convenus sont reportés à une date ultérieure. Le client désignera un chef de projet qui sera l'unique interlocuteur avec ITSGOW.

En règle générale un site est réalisé en une quinzaine de jours ouvrés après que ITSGOW ait reçu du client l'intégralité des éléments nécessaires à sa réalisation. ITSGOW veillera à respecter autant que possible ce calendrier, qui reste cependant indicatif.

Le client dispose de 15 jours calendaires à dater de la réception de la version provisoire du site pour faire part à ITSGOW de ses

ITSGOW - Conditions particulières – Création de site internet

observations. Passé ce délai, la version provisoire remise sera considérée comme une version finale et aucune modification ne pourra plus être réalisée sans être facturée.

Un délai supplémentaire de 15 jours en moyenne est nécessaire à ITSGOW pour réaliser chaque révision du site demandée par le client.

Seule une révision pourra être réalisée dans le prix de création du site. Toute révision supplémentaire sera facturée selon le tarif en vigueur.

A tout moment pendant la réalisation de la première version provisoire du site, ITSGOW peut mettre fin à la collaboration et effectuer un remboursement intégral au client.

A tout moment pendant la réalisation de la première version provisoire du site, le client peut demander l'annulation de sa commande mais ne pourra pas bénéficier d'un remboursement des Arrhes qu'il aura versé, sauf si la demande d'annulation parviens à ITSGOW dans les 48H après réception des-dites Arrhes. Cette demande d'annulation écrite et motivée doit parvenir à ITSGOW uniquement par email à l'adresse Sales@itsgow.com
Une fois les 48H passées, ITSGOW ne pourra prétendre à aucun remboursement du travail réalisé.

L'option traduction se fait du français vers la langue à traduire. La limite de 1700 mots est fixée, au-delà ITSGOW facturera par tranche de 1000 mots supplémentaires au tarif de CHF 500.-

Seul le contenu HTML est traduit, aucun document (PDF, Word, image, ou autre) ne pourra être traduit sans accord explicite des deux parties, cet accord devra alors être retranscrit dans le devis.

L'option Référencement naturel ne fournit aucune garantie de résultat et ne peut en aucun cas motiver une quelconque demande de remboursement.

ITSGOW - Conditions particulières – Création de site internet

En règle générale les options doivent être commandées en même temps que la création du site. Le client pourra faire la demande pour certaines options ou conditions particulières à ITSGOW après avoir passé commande. ITSGOW se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande d'option ou de conditions particulières après la commande.

Article 3 - Mise en ligne du site et support

Le client dispose d'un accès au panneau de gestion cPanel disponible sur les infrastructures d'ITSGOW pour mettre à jour son site. Si le client souhaite faire appel à ITSGOW pour des demandes de support ou de changements, il doit obligatoirement s'adresser à ITSGOW par le biais du support technique qui étudiera la demande et enverra un devis au client. Aucun support ne sera fourni au client qui n'aura pas contacté le support par l'un des canaux de communication mis à la disposition du client sur le site internet d'ITSGOW.

Article 4 - Conditions financières

Lors de la commande un devis est établi entre ITSGOW et le client. Si le client accepte le devis, il doit envoyer des Arrhes d'une valeur de 40% du montant total indiqué sur le devis afin de que la création du site puisse commencer. ITSGOW ne commencera aucun travail de développement de site tant que les Arrhes n'auront pas été versées.

Article 5 - Droits intellectuels

ITSGOW est titulaire des droits du code informatique lié au site. Il autorise le client à utiliser les droits de propriété intellectuelle relatif au site pendant la durée du présent contrat. Le contenu (textes, images, fichiers multimédias) fournis par le client lui appartient.

ITSGOW - Conditions particulières – Création de site internet

Article 6 - Confidentialité

Chacune des parties s'engage à ne pas divulguer ni communiquer, ni laisser divulguer ou laisser communiquer, ni utiliser directement ou indirectement, à moins qu'elle n'y ait été autorisée par écrit au préalable par l'autre partie, les données, renseignements, informations, applications, méthodes et savoir-faire confidentiels ainsi que tout document de quelque nature que ce soit dont elle a eu la connaissance à l'occasion de l'exécution de sa mission. Les obligations de confidentialité prévues par le présent Contrat persistent aussi longtemps que les informations en question gardent leur caractère confidentiel, y compris au-delà de la date de fin du présent contrat.

ITSGOW reste propriétaire du savoir-faire développé ou utilisé à l'occasion de l'exécution du présent Contrat et libre de l'utiliser pour toute autre fin, notamment pour la réalisation d'autres sites Web. Il pourra notamment, à ces fins, réutiliser librement les éléments logiciels et le code développés spécifiquement pour le client.

Article 7 - Garanties et responsabilités

ITSGOW garantit que les éléments, services et fonctionnalités mis à la disposition du client, s'ils sont utilisés conformément aux indications données, sont substantiellement conformes, et que les logiciels et tous les éléments créés par lui et mis à la disposition du client respectent les droits des tiers, et de façon générale ne sont pas illicites. ITSGOW est tenu, de manière générale, à une obligation de moyen. ITSGOW ne sera en aucun cas tenu responsable des éventuels dommages indirects encourus par le client ou un utilisateur (tels que perte d'exploitation, perte de données, etc.) causés par le mauvais fonctionnement du Site. Le client est responsable de toutes données et informations liées à ses produits (caractéristiques, prix, conditions de vente, de crédit...).

Le client garantit l'exactitude et la véracité desdites données et demeure responsable des conséquences découlant de toute falsification ou inexactitude à ce sujet. Il déclare respecter les droits

ITSGOW - Conditions particulières – Création de site internet

des tiers.

Article 8 - Durée du contrat

Le contrat prend effet à la date du contrat pour une durée de 1 an. Avant l'échéance du contrat le client sera invité à renouveler son abonnement pour continuer l'hébergement de son site. Si au terme de la durée d'abonnement aucun paiement n'est parvenu à ITSGOW le site web sera suspendu puis supprimé dans un second temps.

Le présent contrat peut être résilié par chacune des parties à tout moment, sans préavis, en cas de manquement contractuel rendant impossible la poursuite de la collaboration ainsi qu'en cas de faillite ou de liquidation de l'autre partie.

Sauf accord préalable d'ITSGOW aux termes dudit contrat, le client s'engage à ne pas faire usage partiel ou total des éléments réalisés dans le cadre de ce contrat par ITSGOW.

Article 9 - Dispositions diverses

ITSGOW pourra indiquer sur le site du client, de façon discrète, la mention de sa qualité de réalisateur du site, avec un lien hypertexte vers son propre site.

ITSGOW pourra également, dans un objectif publicitaire ou d'information des tiers, citer le nom du client et l'adresse de son site dans la liste des clients lui ayant confié la mission de réalisation de leur site et illustrer ses réalisations par la copie de quelques impressions d'écran du site réalisé pour le client.

Toute communication entre les parties, qui n'entraîne pas de modification par rapport aux obligations prévues par le présent contrat, pourra se faire par voie électronique, les parties acceptant de considérer entre elles que les courriers et fichiers électroniques, s'ils sont stockés sur un support solide et inaltérable, font foi jusqu'à preuve du contraire.

En cas de nullité ou de non opposabilité des clauses du contrat établie par une juridiction compétente, celles-ci sera supprimée du présent contrat sans que l'ensemble du contrat ne s'en trouve

ITSGOW - Conditions particulières – Création de site internet

affecté.

Le présent contrat annule et remplace tous autres accords verbaux ou écrits de quelque nature que ce soit qui pourraient être intervenus préalablement entre elles au sujet de la conception et de la réalisation du site.

La renonciation d'une des parties à se prévaloir de ses droits, à l'occasion d'une violation quelconque des dispositions du présent contrat par l'autre partie ne saurait être interprétée comme valant renonciation définitive de se prévaloir de ses droits ultérieurement.

Article 10 - For juridique et droit applicable

Le client s'engage à respecter les lois suisses et internationales en vigueur durant toute la durée de vie du contrat.

De plus, ITSGOW **s'efforcera de respecter** les jugements des autorités des pays membres de l'OCDE.

Tout **litige en rapport avec le présent contrat, sa conclusion, son exécution ou sa résiliation** est soumis au droit suisse, le for exclusif étant à Genève sous réserve d'un recours au Tribunal Fédéral à Lausanne.

Révision du 10/12/2015
